

Présentation du GT Accès des TPE et PME à la commande publique

Madame Anne RATAYZYK, Médiatrice régionale des entreprises

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la
Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Monsieur Maxime BERNARD, Directeur des achats

Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-France (CCI)

Avec la participation de :

Madame Caroline BOURROUX (CMA),

Monsieur Benoit VERWAERDE (référént régional MPS - MEL),

Monsieur Frédéric WALBRON (CDG59)



Restitution des travaux du GT « Accès des TPE/PME à la commande publique »

Objectifs

- Recenser les **principaux freins, leviers et bonnes pratiques** pour l'accès des TPE-PME à la commande publique, tant du point de vue des acheteurs publics que de celui des entreprises
- Construire un **plan d'actions partagé** visant à la diffusion des bonnes pratiques

Thèmes

- Faciliter l'accès à la commande publique
- **Dématérialisation**
- Politique Achats et **Formation**
- **Visibilité de la commande publique**
- Allotissement - Mutualisation et réponse en groupement
- Charte et achats responsables

Actions

1. **Travaux menés en 2018**
2. **Actions valorisées**
3. **Objectifs retenus par le GT pour 2019**

1. Résultats obtenus par le GT et travaux menés en 2018



Dématérialisation

- Mise en place d'un plan de communication partagé
- Mobilisation des grands acheteurs publics et des relais (Conseil régional, CMA, CCIR, PFRA, MEL, CDG, FFB...), pour informer les entreprises



Formation:

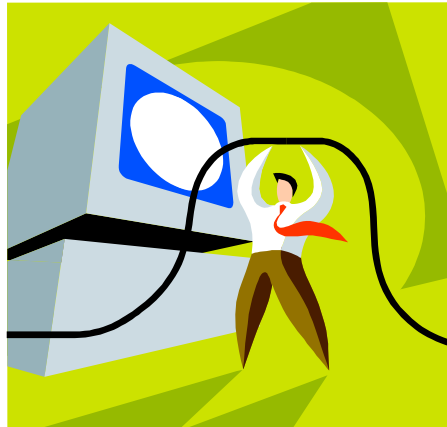
- Rapport sur la formation des acheteurs publics et des élus, par des stagiaires de l'IRA - Etat des lieux et préconisations



Outils:

- Élaboration de documents-types pour la rédaction de dossier de consultation pour des marchés de moins de 50K€

DÉMATÉRIALISATION



Témoignage de l'entreprise « l'Atelier de Fred »
Traiteur à Frelinghien (59)

2 – Le rapport sur la formation des acheteurs publics et des élus

Un constat : la réglementation a évolué

et les acheteurs estiment ne pas être suffisamment formés à l'acte d'achat



Objectifs de l'étude IRA

1. Recensement des besoins de formation à l'achat public des acheteurs publics et des élus
2. État des lieux de l'offre de formation régionale à l'achat public : caractérisation des contenus, mise en perspective et adéquation par rapport aux besoins
3. Visibilité de l'offre et adéquation aux besoins exprimés par les acheteurs publics
4. Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces et pistes d'actions

Le cadre juridique fait évoluer le métier

Les 3 directives européennes "concessions", "marchés secteurs classiques" et "marchés secteurs spéciaux" 2014/23,24,25/UE du 6/02/2014 ont été transposées en droit français et un nouveau code de la commande publique sera applicable au 01/04/2019,

- Depuis 2016, un droit de la commande publique rénové :
 - Plus favorable aux PME
 - Plus propice à l'innovation
 - Plus transparent
 - **Qui modifie les pratiques: stratégie achat, sourcing, négociations possibles (en fonction de la procédure et selon certains critères délimités)**

La recommandation 2017/1805 de la Commission européenne en date du 3/10/2017 invite à la professionnalisation de la passation des marchés publics

La recommandation 2017/1805 considère qu'une méthode de professionnalisation efficace se fonde sur une démarche stratégique globale s'articulant sur trois objectifs complémentaires:

1. La stratégie de professionnalisation doit s'appuyer sur un soutien politique de haut niveau
2. Améliorer la formation et la gestion de la carrière des praticiens des marchés publics, avec notamment des programmes appropriés de formation, initiale et continue, en se fondant sur une évaluation des données et des besoins ainsi que sur des cadres de compétences
3. Fournir des outils et méthodes propres à étayer une pratique professionnelle de la passation des marchés pour agir avec efficacité et optimiser les ressources lors de chaque achat.

Le métier d'acheteur public: un métier en évolution

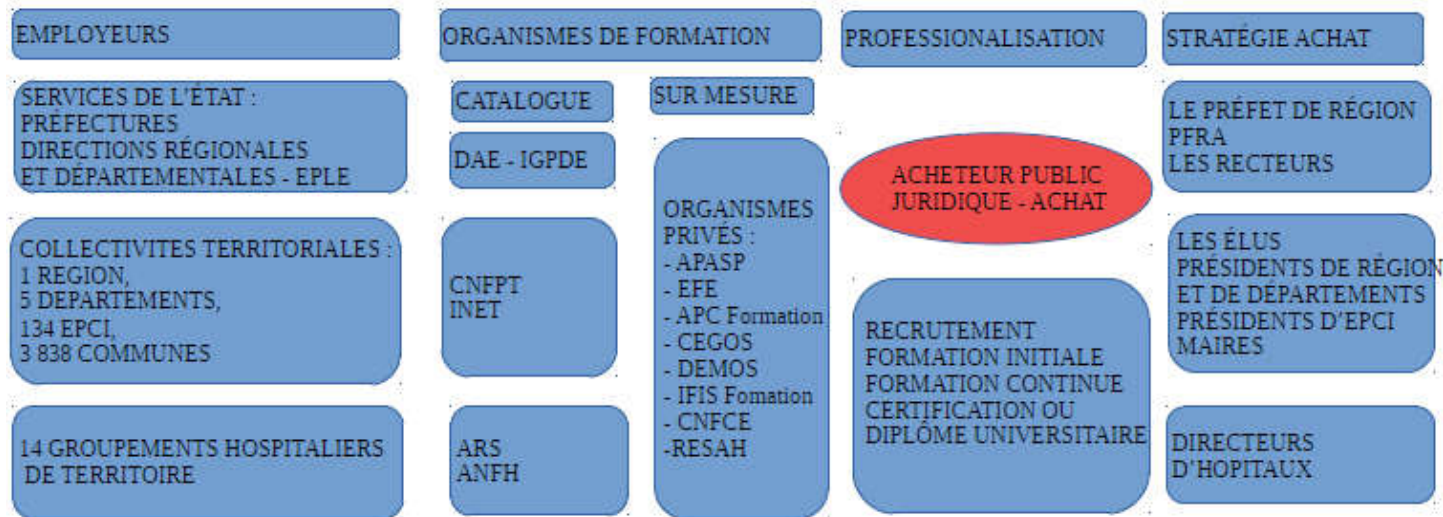
- Procéder aux achats de toute nature en vue de satisfaire les besoins qualitatifs et quantitatifs des services et contribuer à la performance des achats,

Selon	Acheteur public
Code des marchés 2006-2016	personne de droit public (Etat, collectivités territoriales, établissements publics hospitaliers) relevant du code des marchés publics pour la passation de marchés de services, de travaux ou de fournitures.
Suite à la réforme de 2016	le terme d'acheteur public a été remplacé par le terme d'acheteur, (- juridique, + achat)
Répertoire interministériel des métiers de l'État - RIME	Emploi FP2ACH02 du domaine fonctionnel Achat
Répertoire des métiers CNFPT	Acheteur : travail d'harmonisation de la définition du métier d'acheteur dans les codes métiers en cours
Fonction publique hospitalière	Emploi 25F20
Code ROME	Emploi M1101 (secteur privé)

Préconisations:

- Rendre plus lisible le parcours d'acheteur et proposer un cadre de référence unique
- Uniformiser les fiches métiers des 3 fonctions publiques
- Proposer des parcours communs de formation

Une offre de formation à l'achat existante pour les acheteurs publics des Hauts-de-France



- Une formation exemplaire dans chaque versant et des parcours de formation certifiants dans les 3 versants de la fonction publique (2019 pour le CNFPT)

L'OBJECTIF RECHERCHÉ PAR LA PROFESSIONNALISATION DES ACHETEURS

LA PERFORMANCE DE L'ACHAT DANS UN CONTEXTE DE BUDGET CONTRAINT

- Des formations à la stratégie achat à mettre en place pour les élus

Pistes d'actions

Uniformiser les fiches métiers des 3 versants de la fonction publique

1. Promouvoir les parcours type de formation et encourager la formation continue

- Pour chaque acheteur un parcours certifiant, qualifiant ou diplômant s'inscrivant dans un cadre commun de compétences
- Une progression de carrière passant par : la VAE , la valorisation du métier d'acheteur (communication), la création d'une offre de formation initiale diplômante « Achat » (projet IPAG de l'Université de Valenciennes pour 2019)

3. Une visibilité de l'offre de la formation

- Réunir les organismes de formation des 3 versants de la fonction publique afin d'harmoniser les formation et les rendre plus visibles.

4. Encourager l'auto-évaluation pour cibler le besoin de formation

- A l'aide d'une matrice de maturité.

5. Proposer des formations à la politique achat pour les élus

La formalisation d'une politique achats traduit, dans l'achat public, le passage d'une logique juridique, centrée sur la sécurisation des procédures, vers une logique globale intégrant des objectifs de performance économique, qualité, délais et développement durable.

3. Objectifs retenus pour 2019

- **Suivre les préconisations de l'étude sur la formation des acheteurs publics et des élus**
- Poursuivre les actions de sensibilisation des entreprises à **la dématérialisation, la facturation électronique**, recenser les difficultés rencontrées et proposer des pistes d'actions
- **Réponse en groupement des entreprises:** convention de groupement, paiement direct
- Faire connaître les nouveautés du code de la commande publique

Trophée « Accès des TPE et PME à la commande publique »

Lauréats :

- Région Hauts-de-France,
- Métropole Européenne de Lille,
- Chambre de commerce et d'industrie des Hauts de France,
- Chambre des métiers et de l'artisanat

